



BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Après un an de travaux, la Grande Rue a fait peau neuve...



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Après un an de chantier, les travaux d'effacement des réseaux Basse Tension/Haute Tension, d'éclairage public, de téléphone, d'assainissement, d'eaux pluviales, de voirie et des trottoirs d'une partie de la Grande Rue sont achevés. Le coût global de l'opération s'élève à 393 540 €, pour la commune.

Durant ces travaux, il a été nécessaire de modifier et d'adapter le trajet des bus urbains et celui du ramassage des ordures ménagères et des déchets verts.

Merci tout particulièrement à l'ensemble des riverains pour la patience et la compréhension dont ils ont fait preuve durant cette période.

Nous pouvons constater aujourd'hui que les résultats sont à la hauteur des efforts consentis.

Sachez que les contraintes réglementaires, auxquelles sont soumises les collectivités locales lors des travaux de voiries, nous ont conduits à intégrer, dans notre dispositif, le déplacement des personnes à mobilité réduite.

En d'autres termes, il s'agit de réaliser un couloir d'une largeur d'un mètre quarante le long des propriétés, d'un côté ou de l'autre, et sur toute la longueur de la chaussée modifiée.

Afin de formaliser cet espace de déplacement, et comme le prévoit notre Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE), nous avons dû procéder au traçage des aires de stationnement des véhicules.

Si cela peut être considéré comme une contrainte supplémentaire, la sécurité de chacun mérite un effort de tous.

Par ailleurs, les riverains nous ayant fait part, à juste titre, de la vitesse excessive de certains véhicules, nous avons décidé de limiter la vitesse à 30 km/heure dans ce secteur.

Sans nul doute influencés par cette démarche sécuritaire, les riverains de la rue Jean Moulin nous ont sollicités pour améliorer la sécurité dans leur rue. Par conséquent, nous avons décidé de prolonger la zone 30 jusqu'en extrémité de la Grande Rue, chemin de l'Umilly et sur l'ensemble du lotissement de la rue Jean Moulin.



La sécurité et le bien vivre nous concernent tous et méritent d'adapter notre comportement afin d'éviter des accidents toujours redoutables.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire,
Michel VALTER

Infos Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de

13 h 30 à 18 h 00.

**La Mairie sera fermée
du 10 au 14 août inclus**

Permanence du Maire :

Chaque samedi de 9 h 00 à 10 h 30
(prendre rendez-vous au secrétariat)

Tél. : 03 26 68 36 45 (à partir de 11 heures)

Fax : 03 26 21 43 06

Site Internet : www.recy.fr

Email : mairie@recy.fr

Groupe Scolaire des Mésanges :

École Maternelle : **06 72 70 76 81**

École Primaire : **03 26 68 44 37**

Informations Diverses



N° utiles :

« Allo service public »	39 39	Assistante Sociale :	03 26 65 18 82
Cités en Champagne :	03 26 26 17 60	Mairie de Recy :	03 26 68 36 45
Collecte Sélective :	0 800 875 615	Préfecture de la Marne :	03 26 26 10 10
Véolia eau : (eau et assainissement)	0 810 463 463	SITAC Bus :	03 26 69 59 00
Mairie de Châlons :	03 26 69 38 00	Tribunal d'Instance :	03 26 69 27 35

Adresses Internet utiles :

www.service-public.fr	<i>pour toutes vos démarches administratives</i>
www.marne.pref.gouv.fr/	<i>site de la Préfecture de la Marne</i>
www.marne.equipement.gouv.fr	<i>site de la Direction Départementale des Territoires</i>
www.recy.fr	<i>site de Recy</i>
www.citesenchampagne.net	<i>site de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne</i>

Assistante Sociale



Une Assistante Sociale tient une permanence à la Mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois de 14 h à 15 h.
 Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter directement la Circonscription de la Solidarité Départementale, Châlons Rive Gauche, 13 rue du Lieutenant Loyer à Châlons en Champagne.
 Tél. : 03.26.65.18.82.

Assistants Maternelles

Valérie BEISSERT	9 bis Route de Louvois	03.26.65.86.39
Isabelle BELGRAND	21 rue des Étangs	03.26.22.45.23
Élisabeth BOUCHER	11 rue Marcel Jesson	03.26.21.56.26
Élisabeth BOURLETTE	29 rue Marcel Jesson	03.26.65.26.96
Sally CHAMPAGNE	12 bis Route de Louvois	03 26 67 00 39
Stéphanie DENNEVAL	11 rue des Tournelles	03.26.64.49.42
Corinne HORVILLE	4 ruelle Jean Le Bon	03.26.22.41.67
Dyane KASZA	17 rue des Étangs	06.75.26.98.61
Delphine MICHEL	24 rue des Étangs	09.80.63.76.83
Delphine WATIER	11 rue des Étangs	03.26.67.30.79

www.assistante.maternelle.marne.fr *si vous recherchez une assistante maternelle*

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



La demande d'inscription sur la liste électorale en Mairie peut se faire à tout moment de l'année.
 Cependant, il est impératif de s'inscrire **avant le 31 décembre** pour pouvoir voter l'année suivante.

Recensement Militaire

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT
 RECENSER. ET TOI ???



Tous les jeunes Français, ayant atteint l'âge de **16 ans**, les filles comme les garçons, doivent spontanément se faire recenser auprès de la Mairie.

Cette formalité est **obligatoire** pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

Une pièce d'identité et le livret de famille sont nécessaires pour procéder au recensement.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement militaire permet également l'inscription d'office du jeune sur la liste électorale à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté.

Etat Civil

2015

Naissances

Coline PAGUET le 18 février

Mathys ANTOINE le 22 avril



Augustin SCHNEIDER..... le 30 avril

Robin BARRÉ le 18 juin

Mariage

Cédric TURBERT & Julie SERVIO le 27 juin

Bernard BOCKSTAL & Françoise BERTRAND le 4 juillet



Décès

Madeleine PHILIPPE née PREVOST le 11 janvier

Francis RENARD le 17 mars

Michel FOSSIER le 31 mai

Daniel QUARTERON le 19 juin



Dans notre dernier Bulletin d'Informations Municipales, au lieu de lire "Dominique GRANDIN née DHAM", il fallait lire "Dominique GAILLARD Née DHAM". Nous renouvelons toutes nos excuses aux familles.

Demande de Carte Nationale d'Identité

La période estivale est souvent synonyme de demandes de renouvellement de sa Carte Nationale d'Identité.

Par conséquent, le grand nombre de demandes associé aux congés entraînent un rallongement des délais pour l'obtention de sa nouvelle Carte Nationale d'Identité, pouvant parfois dépasser les 6 semaines.

Si votre Carte Nationale d'Identité arrive à la fin de sa date de validité, n'hésitez pas à faire une demande de renouvellement dès maintenant.

Pour rappel, les demandes de passeport sont à effectuer auprès de la Mairie de Châlons en Champagne.



Stop la PUB

Afin d'éviter la publicité intempestive dans les boîtes aux lettres, des autocollants « Pas de pub, Merci ! » sont disponibles en Mairie.



Nouveaux habitants

À tous les nouveaux habitants qui ont fait le choix de s'installer à Recy, tout d'abord, félicitations pour cet excellent choix ! ☺

Sachez que la Mairie se tient à votre disposition, tous les après-midi, pour vous accompagner dans vos démarches administratives (Carte Nationale d'Identité, inscription à l'école ou encore sur la liste électorale...).

N'hésitez pas à consulter notre site Internet, www.recy.fr, où vous trouverez l'ensemble des informations vous permettant de faire connaissance avec notre beau village.

Urbanisme

Instruction des dossiers

Depuis le 1^{er} juillet, la Direction Départementale des Territoires n'instruit plus les demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de Construire, Déclaration Préalable, Certificat d'Urbanisme...).

À cet effet, le Conseil Municipal, par délibération en date du 30 juin, a décidé de signer une convention afin de confier aux services de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne l'instruction des autorisations du droit des sols de la commune.

Toutefois, la commune reste le guichet unique et continue d'accueillir le public. Elle conserve notamment l'instruction des certificats d'urbanisme de simple information et les déclarations préalables simples (clôtures et abris de jardin).

Parc Industriel de Recy – Saint Martin sur le Pré

Projet d'unité de méthanisation territoriale

Depuis 2012, l'entreprise VOL-V Biomasse étudie l'implantation d'une unité de méthanisation sur une parcelle de 2,2 ha, située sur la zone industrielle de Recy – Saint Martin sur le Pré, entre l'entreprise Luzéal et la RN44.

Ce projet est mené par VOL-V Biomasse, en collaboration avec les élus communaux et intercommunaux.

- La finalité du projet est de produire de l'énergie renouvelable sous la forme de biométhane en valorisant annuellement 21 300 tonnes de matières organiques issues d'exploitations agricoles du secteur (essentiellement des pailles de céréales), d'industries agro-alimentaire et agro-industrielle locales (résidus de production), et de nos collectivités (déchets verts, restes de repas).
- La centrale devrait produire près de 5 000 000 m³ de biogaz par an. Le biogaz produit sera épuré pour ne garder que le biométhane. Ce dernier, aux caractéristiques identiques au gaz naturel, sera injecté dans le réseau de distribution de gaz qui passe à proximité de la parcelle.
- En parallèle, cette unité de méthanisation produira quelques 17 000 tonnes de digestat par an. Ce résidu du processus de méthanisation est non-odorant et a vocation à être épandu comme amendement organique sur les terres agricoles.



Concernant les interrogations liées à la méthanisation, les risques sont minimes puisque le gaz n'est pas stocké sous pression et est introduit dans le réseau au fur et à mesure de sa production. D'autre part, la méthanisation étant un processus de dégradation de la matière organique en absence d'oxygène, les risques d'odeurs sont absents au niveau du processus puisque la matière n'a pas de contact avec l'air. Enfin, au niveau des transports occasionnés, l'unité devrait engendrer entre 8 et 10 camions par jour ouvré en moyenne.

Les demandes de permis sont actuellement instruites par les services de l'État et une enquête publique aura lieu.

Le projet pourrait ensuite sortir de terre courant 2017.

Tout savoir sur Vol-V Biomasse : www.vol-v.com

Une nouvelle rue à Recy

Le lotissement dit « Épinettes III » a vu la création d'une nouvelle rue. Lors d'une réunion de Conseil Municipal, il a été décidé de nommer cette rue « **rue des Grévières** ».

Cette rue aura la particularité d'être une « **zone de rencontre** ».

Une « zone de rencontre » est une zone particulière de circulation en agglomération. Cette notion a été introduite dans le code de la route en juillet 2008. Elle complète deux autres dispositifs juridiques existants, « l'aire piétonne » et la « zone 30 ».

Cependant, aucun de ces deux outils ne comportait une totale mixité entre tous les usagers sur une partie de la voirie urbaine : piétons, cyclistes, usagers motorisés, transports en commun...

L'objectif des « zones de rencontres » est la « cohabitation apaisée » dans un même espace des piétons et des véhicules.

Au sein de ces zones :

- les piétons peuvent circuler sur la chaussée sans y stationner,
- les piétons ont priorité sur les véhicules,
- tous les véhicules peuvent y circuler (voiture, vélo, bus...), mais ceux motorisés ne peuvent pas excéder une vitesse de 20 km/h.

La « zone de rencontre » correspond ainsi à des espaces publics où l'on souhaite favoriser les activités urbaines et la mixité des usages sans pour autant s'affranchir du trafic motorisé.



(Source : www.service-public.fr)

Participation Citoyenne

La Police à nos côtés...

Le dispositif « VOISINS VIGILANTS » est remplacé par la « **Participation Citoyenne** », totalement gratuit et en partenariat direct avec la Police Nationale.

Le fonctionnement reste identique : deux correspondants titulaires et deux suppléants sont les référents officiels pour contacter directement les services de Police.

Il s'agit de Messieurs **Olivier FLORES** (06.70.95.08.55) et **Jean-Bernard BASSUT** (06.14.29.76.33), titulaires, et **Jacky BOUCHER** (03.26.21.56.26) et **Marc CALLEJAS** (06.82.92.59.10), suppléants.

Si vous constatez des comportements qui vous paraissent suspects, n'appellez pas la Police mais un des référents. Ce système permet de ne pas encombrer les lignes téléphoniques des forces de l'ordre.

La Police ne sera contactée directement que lors d'évènement grave et sérieux qui nécessite une intervention immédiate.

Afin d'officialiser le processus Participation Citoyenne, une convention sera signée dans les semaines à venir avec la Préfecture de la Marne et le Commissariat de Police de Châlons en Champagne.

Des panneaux seront posés aux différentes entrées du village afin de mettre en avant l'action « **Participation Citoyenne** ».



Plan national canicule - Recensement

A l'approche de l'été, il est important de connaître la liste des personnes susceptibles d'avoir besoin d'une attention particulière en cas de canicule.

Les personnes concernées vivent souvent isolées, âgées de plus de 65 ans, âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ou étant handicapées.

D'une personne à l'autre, les besoins peuvent être différents, c'est pourquoi il vous appartient de vous faire connaître, si vous souhaitez figurer sur cette liste.

Vous n'êtes peut être pas directement concernés, mais l'un de vos proches peut l'être, avec son accord, inscrivez-le.

Un formulaire d'inscription est disponible en Mairie, aux heures d'ouvertures habituelles : 13h30-18h du lundi au vendredi.

Nous rappelons que ce registre ne sera utilisé qu'en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risque exceptionnel, climatique ou autre.



Collecte Sélective

 **N°Vert 0 800 875 615**

APPEL GRATUIT

Rappel des jours de collectes des déchets :

Type de déchets	Contenant	Jours
Déchets ménagers	Container gris	le mercredi
Emballages	Sacs jaunes	le mercredi
Déchets verts	Container vert	le lundi
Les monstres	---	Ramassage trimestriel les vendredis : 10 juillet et 9 octobre
Le Papier	Point d'Apport Volontaire ⁽¹⁾	
Le Verre		

(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.

!!! Ces PAV ne sont pas destinés à recevoir les ordures ménagères !!!



(1) Des PAV se situent rue de Châlons (face à la boulangerie), Voie des Épinettes (en extrémité du cimetière) et sur le parking de la Salle des sports Pierre ARNOULD.



JOURS DE REPORT :

Bac gris et sac jaune → Mercredi 11 novembre reporté au samedi 14 novembre

RAPPEL : Les conteneurs doivent être sortis la veille ou le matin de la collecte (de bonne heure...) et rentrés au plus tard le soir du ramassage !



Toutes les infos : www.citesenchampagne.net rubrique Collecte sélective

DÉCHÈTERIE DE CITÉS EN CHAMPAGNE

Chemin des Grèves à Châlons – Tél. : 03 26 21 77 85

(nouveaux) Horaires d'ouverture aux particuliers :

Lundi au Samedi : 9 h à 19 h – Dimanche : 9 h à 13 h

Les particuliers peuvent accéder gratuitement et y déposer : les déchets verts, les gravats, les encombrants, les cartons, le papier, le verre, la ferraille, le bois, les pneus, les piles et accumulateurs, les déchets toxiques en quantité dispersée (acides, solvants, peintures, colles, vernis, produits de traitement du jardin, aérosols...), les huiles de vidange, les batteries, les huiles alimentaires (fritures), les néons, les plaques en fibro-ciment.

Sont formellement exclus : les déchets radioactifs, les déchets amiantés, les fluides isolants, le silicone, les colles synthétiques, les eaux mazoutées, les suies, les néons et les tubes fluos.

Renseignements  **0 800 875 615**

Point d'Apport des Déchets Verts de Recy – Saint Martin sur le Pré

Le PADV, situé entre Recy et Saint Martin sur le Pré, est accessible de 10 h à 12 h chaque samedi des mois d'**avril, mai, juin, septembre, octobre et novembre**, sur présentation au gardien du site, de la **carte d'accès** à retirer en Mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Opération compost 2015

Le 11 avril dernier, avait lieu, pour la deuxième année, une distribution de compost dans la cours de la Mairie. Opération une nouvelle fois couronnée de succès puisqu'à la mi-journée, tout le stock mis à disposition avait trouvé preneur.

Ce fût l'occasion, pour les plus curieux de (re)découvrir, sous la houlette de Maxime BERTIN, la technique de lombricompostage, méthode écologique de valorisation des déchets biodégradables par des vers de compost. Composteurs en vente auprès de la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne (cf. BIM n° 58).



L'association Entr'Aide et Amitié était également présente pour son Troc de printemps où chacun venait échanger graines, boutures et tout autre chose en relation avec le jardinage.

Cette opération devrait être reconduite l'année prochaine.

Bientôt une première fleur ?

Suite aux travaux d'aménagement et d'embellissement de notre commune réalisés depuis le début du mandat, nous avons décidé de participer aux concours des maisons fleuries et des villages fleuris.



Concours des maisons fleuries :

La Commission communale Environnement a fait le tour des maisons fleuries du village et a pu apprécier les efforts de fleurissement. Le jury remercie les inscrits pour leur participation. Pour rappel, les critères de notation sont : l'aspect général, la qualité technique du fleurissement, l'originalité du décor, l'entretien et le développement durable.

Le classement est le suivant :

pour les jardins de moins de 500 m² :

- 1) Monsieur et Madame Jean RENAULD
- 2) Monsieur et Madame Daniel VILLAIN
- 3) Monsieur et Madame Lucien MONEUSE

pour les jardins de plus de 500 m² :

- 4) Monsieur et Madame Louis PASTRES
- 5) Monsieur et Madame Antoine ROUYER
- 6) Monsieur et Madame Philippe BELGRAND

Félicitations aux lauréats qui recevront leur prix lors de la prochaine cérémonie des vœux du Maire.



Concours des villages fleuris :

Judi 2 juillet, le Jury Départemental a visité et noté notre village et les plus belles maisons fleuries.

Le palmarès sera connu fin juillet.

Bien vivre chez soi... (Rappel)

...et avec ses voisins

Les beaux jours étant parmi nous, et afin de profiter au mieux de son jardin et des espaces publics, quelques règles méritent d'être rappelées :

TONDEUSE et outillage sonore :

Utilisation encadrée par arrêté préfectoral

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- | | | | | | |
|---|--|----|---------------------------|-------|---------------------------|
| ☞ | Les JOURS OUVRABLES | de | 8 h 30 à 12 h 00 | et de | 14 h 00 à 19 h 30, |
| ☞ | Les SAMEDIS | de | 9 h 00 à 12 h 00 | et de | 14 h 30 à 19 h 00, |
| ☞ | Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS | de | 10 h 00 à 12 h 00. | | |



La taille des haies

En période estivale, les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes prennent toute leur ampleur. Cette abondante végétation peut se révéler dangereuse pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les piétons et les automobilistes.

Il est rappelé aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien de leurs haies dépassant sur le domaine public. Les arbres, branches, racines qui débordent sur le domaine public doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la charge des propriétaires.

De fait, il est interdit de planter des arbres ou haies en bordure des voies communales à moins de 2 mètres pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur et à moins de 0,50 mètre pour les plantations inférieures à 2 mètres de hauteur.

Les déjections canines

Devant la recrudescence des déjections canines sur les trottoirs et dans les espaces verts, Monsieur le Maire a envoyé un courrier, courant avril, à l'ensemble des propriétaires de chiens, en rappelant leur responsabilité envers leur animal et les mesures à prendre pour éviter toute gêne ou incident et ainsi permettre à nos enfants de courir librement sans se retrouver avec leurs chaussures souillées... Il est rappelé que des sacs à déjections canines sont disponibles gratuitement en Mairie.

Agir pour que notre commune conserve son cadre de vie agréable et conviviale.

De plus, nous rappelons que le **terrain de football est interdit aux chiens.**

Nous faisons appel au civisme de chacun... mon compagnon s'oublie ? Et bien, je ramasse...



MERCI AUX RECYOTS QUI LE FONT DÉJÀ !!!



Les chiens (suite...)

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et ce afin de limiter tout risque d'accident, et veiller à la sécurité et à la tranquillité publique.

La peur des chiens, chez les petits et les grands, ne se maîtrise pas... Merci pour eux !

Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit (arrêté préfectoral "bruit" du 25 avril 1990).

Adieu 1^{er} RAMa !

Judi 2 juillet, la 2^{ème} Batterie du 1^{er} RAMa est venue faire ses adieux à la commune de Recy.

c'est avec une émotion certaine que Monsieur le Maire s'est adressé à l'ensemble des soldats de la 2^{ème} Batterie, avec laquelle la commune avait signé, en 2013, une charte de jumelage.

Dans le cadre de cette charte, nous avons mis à disposition nos différentes salles, pour l'organisation d'un repas de cohésion et d'un tournoi inter-batterie, ainsi que l'étang de la Boudiche pour un barbecue géant.

En contre partie, la 2^{ème} Batterie nous a accompagnés, durant ces deux années, pour les commémorations des 8 mai et 11 novembre.



En conclusion de son allocution, Monsieur le Maire a souhaité « *bon vent* » au Capitaine LEMEE, commandant la 2^{ème} Batterie et à l'ensemble de ses Bigors pour leurs nouvelles affectations.

Cérémonie Commémorative du 8 Mai

Participation importante des Recyots à la cérémonie de commémoration de la fin de la seconde Guerre Mondiale au cours de laquelle **Monsieur Roger LEBEUF** a été décoré de la médaille des Anciens Combattants d'Algérie.

Une exposition retraçant la carrière du Général Leclerc a été proposée dans la Salle des fêtes Maurice SIMON.

Rendez-vous le 11 novembre pour un hommage aux anciens Sapeurs Pompiers de la commune, dans le cadre de la cérémonie commémorative.



Défilé mécanique



Dans la matinée du dimanche 28 juin, les véhicules de l'association « **Marne Memory 44** » ont traversé, à deux reprises, notre commune.

Escortés par plusieurs escouades de « **Bikers** » avec motos Harley et Choppers.



Groupe Scolaire « Les Mésanges »

Effectifs prévisionnels 2015 – 2016

Les effectifs prévisionnels du groupe scolaire « Les Mésanges » sont les suivants :

- **43 élèves pour la maternelle :**
 - ☞ 1 tout-petit, 15 petits et 6 moyens pour Christine MARTIN aidée de Sylviane MOUTON,
 - ☞ 6 moyens et 15 grands pour Ghislaine DEJEU, Directrice, aidée de Marylise SIMON
- **80 élèves pour l'école élémentaire :**
 - ☞ 21 CP et 6 CE1 pour Sylvie BOURDON, Directrice,
 - ☞ 10 CE1 et 18 CE2 pour Catherine STROBBE,
 - ☞ 12 CM1 et 13 CM2 pour Marie-France CANAMAS.



Les rythmes scolaires

Depuis la rentrée des classes 2014-2015, la réforme des rythmes scolaires est entrée en vigueur, avec sa nouvelle organisation des temps scolaires, organisée autour de 5 matinées de classe par semaine.

Si une fatigue est unanimement reconnue en fin de semaine chez les enfants, les après-midi plus courts sont des temps favorables d'apprentissage.

Les différentes activités périscolaires, à destination des enfants de la maternelle cette année (anglais, musique, danse, bricolage, lecture de contes...), ont rencontré un vif succès auprès des parents.

Depuis le mois de mai, les élèves de CM2 ont pu découvrir une nouvelle activité : le Bridge.

Activité qui sera reconduite dès la rentrée prochaine sous la houlette de Mesdames Marie-Noëlle PIAT et Françoise JESSON.

Pour la rentrée des classes 2015-2016, la mise en place d'un Projet Éducatif Territorial (PedT) formalise la nouvelle organisation autour des rythmes scolaires, tant pour la maternelle que l'élémentaire.

De ce fait, nous allons poursuivre nos efforts et élargir les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) aux élèves de l'école élémentaire par le biais d'une « **PAUSE CARTABLE** » durant laquelle les enfants pourront choisir d'aller en études surveillées, toujours gratuites pour les parents, ou bien de pratiquer de Nouvelles Activités Périscolaires (en cours de réflexion).

Dans le cadre du PedT, une attention particulière est portée sur la diversité et la qualité des activités proposées, dans le but d'approfondir les connaissances et de développer l'épanouissement, le bien être, la confiance en soi, l'autonomie et la prise d'initiatives.



Épanouissement, respect et plaisir de l'enfant sont nos maîtres mots !

VidéoProjecteur Interactif



Dès la prochaine rentrée scolaire, la classe de Madame Sylvie BOURDON sera dotée d'un VPI (VidéoProjecteur Interactif). À la différence avec un TBI (Tableau Blanc Numérique) le VPI se suffit à lui-même puisqu'il projette l'image sur n'importe quelle surface la rendant ainsi tactile (avec stylet et/ou doigt).

Le rôle d'un VPI/TBI est d'afficher le contenu d'un ordinateur et le contrôler directement depuis le tableau à l'aide d'un feutre adapté ou avec les doigts.

Les deux autres classes de l'élémentaire seront équipées en 2016.

Remise des dictionnaires

Mercredi 24 juin, nos futurs collégiens ont reçu, comme il est de tradition, un dictionnaire, accompagné de son atlas, offert par la Mairie.

Monsieur le Maire a rappelé l'utilité de ce précieux outil, qui saura les accompagner au quotidien et tout au long de leur vie, en complément des ordinateurs, tablettes et autre Smartphones...

Le Maire a présenté ses vœux de réussite aux futurs collégiens.



Du nouveau dans les assiettes de nos enfants...



Depuis le 2 avril, la Société **API Restauration** se charge de la fourniture et la livraison des repas de nos enfants, cette entreprise ayant été retenue, après une consultation lancée par la Mairie de Recy.

Elle succède à la Société Elior, fournisseur depuis la création de la cantine scolaire en 2002.



Citons quelques uns des nombreux points forts d'API : sa proximité, tant de sa cuisine, basée à Reims, des produits issus de la Marne et des Ardennes, favorisant ainsi les circuits courts.

Outre les viandes garanties d'origine française, le dossier de candidature a permis de mettre en avant la qualité des produits transformés. Qualité que les enfants peuvent retrouver dans leurs assiettes.

La communication n'est pas en reste puisque API propose, par l'intermédiaire du livret « Soyons Complices », une information destinée aux parents d'élèves et dans lequel figurent des renseignements sur la diététique et les aliments, les menus proposés aux enfants et une bande dessinée éducative « La Team'Equilibre ».

« Soyons Complices » est disponible chaque mois sur le site Internet de la Mairie : www.recy.fr.

En plus d'une quinzaine d'animations prévues tout au long de l'année (rencontres du goût, semaine du développement durable, Noël, Pâques...), les anniversaires sont fêtés, en les regroupant une fois pas mois, où les jeunes convives sont mis à l'honneur autour d'un gâteau d'anniversaire.

La qualité supérieure des produits n'aura pas d'effet sur le prix du repas de la cantine, qui est maintenu. Il sera revalorisé chaque année, comme actuellement.

Le mode d'inscription à la cantine reste inchangé.



Un drone à Recy



Dans le cadre d'un petit film promotionnel de la commune, réalisé par la Communauté d'Agglomération de Châlons en Champagne, et diffusé lors de la prochaine Foire Expo de Châlons en Champagne, un drone a survolé notre village afin d'en tirer les meilleures images possibles.

Ce film sera rendu accessible sur notre site Internet, dès qu'il sera en notre possession, sans doute à l'issue de la prochaine Foire Expo.



Location de salles

Conditions et tarifs

Pour une location le samedi, les salles seront mises à disposition tout le week-end et le tarif pour 48 h sera appliqué.

Seule la salle Orange peut être louée le dimanche uniquement. Par conséquent, la salle sera mise à disposition le dimanche matin et sera facturée sur la base du tarif 24 heures.

Nous rappelons que la location des salles est **uniquement réservée aux habitants de Recy**.

La salle Orange :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	95 €	180 €
Avec chauffage	125 €	235 €
Vaisselle	40 €	

La Salle des fêtes Maurice SIMON :

Tarifs	24 heures	48 heures
Sans chauffage	220 €	350 €
Avec chauffage	285 €	470 €
Vin d'honneur	120 €	

Le bruit étant l'affaire de tous, nous demandons à tout locataire de salle de bien vouloir veiller au respect du voisinage en limitant le bruit passé 22 heures.

Agenda 2015

Quand ?*	Quoi ?	Qui ?	Où ?
Juillet			
du 6 au 24	Camps d'Été	ERSM Section Basket	Salle Pierre ARNOULD
du 6 au 24	ALSH	Familles Rurales	Salle Maurice SIMON
Mardi 14	Fête Nationale	Comité des Fêtes - Recy vit ! / Mairie	Salle Maurice SIMON
Samedi 25	Pique Nique	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Septembre			
Vendredi 11	Présentation des équipes	ERSM Section Basket	Salle Pierre ARNOULD
Samedi 12	Troc Fruits et Légumes	Entr'Aide et Amitié	Salle des Associations
Octobre			
Samedi 10	Salon des Arts	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Samedi 17	Repas des Aînés	Familles Rurales / Mairie de Recy	Salle Maurice SIMON
Novembre			
Mercredi 11	Armistice 1918	Mairie de Recy	Salle Maurice SIMON
Samedi 14	Repas Choucroute	Tamalou	Salle Maurice SIMON
Vendredi 20	Soirée Beaujolais	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Dimanche 22	Vide Greniers	Conseil de Parents d'Élèves	Salle Maurice SIMON
Samedi 28	LOTO	Comité des Fêtes - Recy vit !	Salle Maurice SIMON
Décembre			
Samedi 5	Téléthon		Salle Maurice SIMON

*certaines dates sont susceptibles de changer. Rendez-vous sur www.recy.fr rubrique « Agenda »

Les Associations

ASSOCIATIONS	PRÉSIDENT/RESPONSABLE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
FAMILLES RURALES	ALAIN DERVIN	38 Grande Rue	03 26 65 21 42
SERVICE D'AIDE À DOMICILE	CATHERINE JACQUOT	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
.....	LYSIANE DERVIN.....	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
CLUB FÉMININ	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umally	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS.....	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
POINT LECTURE	LYSIANE DERVIN	38 Grande Rue.....	03 26 65 21 42
.....	BRIGITTE PERARD	Chemin de l'Umally	03 26 65 22 14
.....	CHANTAL GRANDCOLAS.....	30 rue Marcel JESSON.....	03 26 68 23 95
REPAS DES PERSONNES ÂGÉES	CHANTAL CHANGENOT	3 ruelle Jean Le Bon	03 26 65 67 18
CARTES ADHÉRENTS	ANNIE MARCHAL	38 rue Marcel Jesson.....	03 26 65 24 85
ENTR'AIDE ET AMITIÉ	KAREN VITRY	11 rue Chanteraine	03 26 25 11 48
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
TAMALOU (CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE)	BERNARD COLIN	10 voie de l'Abeille	09 54 31 81 09
CONSEIL DE PARENTS D'ÉLÈVES	CLAUDIA DAGUET	10 rue de la Seneuzerie.....	03 26 65 71 33
SOCIÉTÉ DE CHASSE	HERVÉ ARNOULD	6 ruelle à Bouquin	03 26 65 25 18
SOCIÉTÉ DE PÊCHE	FRANCK LALLEMENT.....	2 bis rue des Moulins	03 26 68 07 83
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	JEAN JESSON.....	25 Grande Rue.....	03 26 65 21 71
COMITÉ DES FÊTES - RECY VIT !	GRÉGORY ARGANINI	cdf.recy@laposte.net	
BALADYS	CHARLOTTE.....		06 59 69 19 82
ERSM SECTION BASKET	VÉRONIQUE JESSON	1 rue Chanteraine	03 26 68 00 97

ÉVEIL DE RECY SAINT MARTIN – PRÉSIDENT : DOMINIQUE JACQUET – 2 ROUTE DE LOUVOIS À RECY

SECTION BADMINTON	JEAN-PASCAL JACQUOT	24 Grande Rue.....	03 26 65 09 17
SECTION TENNIS	OLIVIER KARAS.....	3 rue Chanteraine	06 95 58 00 13
SECTION DANSE	MÉLANIE CAUVIN	ersm.danse@yahoo.fr.....	03 26 66 06 21
SECTION GYM ENFANT	SYLVIE AUGUSTE	28 rue Marcel Jesson.....	06 03 39 74 77
SECTION YOGA	ANIMATRICE : CORINNE		06 52 69 22 17
SECTION GYM VOLONTAIRE	AURORE DEFORGE	Chemin de l'Umally	03 26 65 69 21
SECTION BRIDGE	JACQUES VITRY	Chemin du Mont Nouvet	03 26 65 85 15
LE CHACAL CHESS CLUB	GILLES DHAYNAUT		06 87 16 84 54
SECTION SUN DANCE	ABDOURAZAK GUEDI		06 50 25 16 54

Le Football Club Saint Martin sur le Pré - La Veuve – Recy à Saint Martin sur le Pré - Tél./fax :
03.26.64.22.92.

CINÉPHORE

Société de production de programmes audiovisuels
installée à Recy depuis 2012
dispose de moyens de production et de post-production 4K
pour la réalisation de films en **Ultra Haute Définition (UHD)**



- Films Promotionnels - Publicités
- Réalisation de Reportages
- Captation de Conférences
- Films d'Entreprise - Films Institutionnels
- Étalonnage Numérique

Votre contact : Florian PARÉ / fpa@cinephore.net / 06.22.23.60.68

www.cinephore.net

Nouveau à Recy !!!

BULLE DE POIL

Petit et moyen chien

Derue valerie
Toiletteur canin

2 impasse les epinettes
51520 recy

Tél : 06 34 27 01 93

Eloluc2@gmail.com
Prendre RDV



Paroles aux Associations

Section Tennis de l'ERSM

Après plusieurs années d'inactivité, la section Tennis de l'Éveil de Recy Saint Martin fait, dans un esprit de loisir, son grand retour !

Depuis le 1^{er} juin dernier, Olivier JAMAR et Olivier KARAS ont repris les rênes, où plutôt les raquettes, en mains pour redonner vie aux deux terrains de tennis, restés inoccupés depuis trop longtemps... Cette reprise était attendue car c'est avec plaisir que nous avons déjà enregistré une quinzaine d'abonnements, représentant plus d'une trentaine de personnes. Merci à tous les premiers venus !



Le mode d'abonnement qui est mis en place n'est pas individuel, mais familial (parents, enfants).

Ainsi, le coût par famille est de 20 € du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2016, auquel s'ajoute 20 € de caution pour la clé permettant l'accès aux terrains.

Pour tous renseignements et abonnement : Olivier KARAS, Président de l'ERSM Tennis, au 06.95.58.00.13 (tél. ou sms), ou par e mail: olivier.karas@free.fr

Section Bridge de l'ERSM

LE BRIDGE EN ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE !!!

Grâce à l'expérience de la Fédération Française de Bridge,
le soutien du Club de Bridge de Châlons-en-Champagne,
et le concours de bénévoles du club de Recy,

Les enfants de CM2 de l'école de Recy ont la possibilité de découvrir ce jeu de cartes riche d'enseignements.

Cette activité, faite avec le programme découverte « Les Espoirs du Bridge », donne un enseignement structuré des bases du jeu de carte, avec une progression rapide qui permet aux jeunes de jouer à chaque séance.

Si vous aussi, parents et adultes, souhaitez profiter d'une initiation au jeu de Bridge, nous serons heureux de satisfaire votre curiosité et de vous initier...

Tous les débutants sont les bienvenus, n'hésitez pas à vous manifester !

Les bridgeurs se retrouvent chaque mercredi de 20 h 30 à 23 h (sauf Juillet et Août)
et pour toutes informations, contactez : Jacques VITRY au 03.26.65.85.15
ou Marie-Noëlle PIAT au 03.26.68.26.45

Le club de Recy reprendra ses activités le mercredi 2 septembre à 20h30.



Conseil des Parents d'Elèves

Une année bien remplie pour les parents de l'association du « **Conseil des Parents d'Élèves** »

Depuis septembre 2014, l'équipe des parents d'élèves constituée de 13 bénévoles a, de nouveau, œuvré pour animer des actions permettant de récolter des financements réinvestis dans les projets de l'école.

Plusieurs opérations ont été menées : la brocante en salle au mois de novembre, les ventes de bulbes d'automne, la vente de chocolats belges avant Noël ainsi que les calendriers de l'Avent, le Carnaval.



Les bénéfices de ces manifestations vont intégralement soutenir les projets des maîtresses de CP à CM2, ainsi que certaines actions ponctuellement organisées au niveau de la Maternelle et au quotidien pour l'achat de bouteilles d'eau des Maternelles. Une classe transplantée a eu lieu pour les enfants de CP, CE1 et CE2 dans les Vosges au printemps 2014, ainsi qu'une classe de neige pour les CM.

En 2016, une nouvelle classe de neige devrait à nouveau emmener les enfants sur les pentes enneigées.

Ce printemps, 4 jours de stage de cuisine ont rassemblé 40 enfants de 3 à 11 ans... cette action particulière propose une solution de garde pendant les vacances scolaires, mais n'apporte pas de bénéfice et sans le soutien financier de la Mairie elle ne pourrait être organisée.



En vue de notre prochaine brocante en novembre, nous recherchons d'ores et déjà des jouets, jeux, livres, objets pour enfants, en bon état, à mettre en vente sur le stand CPE.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous : (cpe.recy@gmail.com ou auprès de Mme DAGUET, Présidente 03.26.65.71.33)

Alors n'attendez plus et dès la rentrée 2015, venez nous prêter main forte !!

Suivez nos actions sur notre page Facebook CPE de Recy

Section Gym Enfant de l'ERSM

Ce ne sont pas moins de 18 enfants qui évoluent tous les jeudis dans la salle de gymnastique de la salle Pierre Arnould.

Dans le cadre des aménagements du périscolaire, nous allons chercher les enfants à l'école pour les amener jusqu'à la salle des sports.

Les cours reprendront le 3 septembre.



Le Football Club de Saint Martin sur le Pré / La Veuve / Recy

Catégorie jeunes :

La saison touche à sa fin avec beaucoup de satisfactions en catégorie jeunes et en seniors.

Pour les catégories U6 – U7 – U8 – U9 (ex débutants) et U10 – U11 (ex poussins) pour lesquelles il n'y a pas de championnat mais des plateaux chaque weekend, nos jeunes ont rencontré les meilleures équipes du département et ont très régulièrement connu la victoire.

Pour ces 2 catégories, les tournois sur la Région ont commencé en espérant qu'elles puissent ramener quelques trophées.

La reprise des entraînements est prévue fin août pour ces catégories.

En catégorie U13 (ex Benjamins), l'équipe A, qui a accédé au championnat de Ligue, a réalisé un parcours honnête dans un championnat très relevé. Ils terminent 7^{ème} sur 10.

L'équipe B a terminé son championnat de Promotion de district MARNE à la 4^{ème} place sur 9.

En catégorie U 15 (ex -15 ans), la grosse satisfaction de la saison avec l'accession pour la première fois d'une équipe du club en division d'honneur régionale.

L'équipe A a survolé son championnat avec 17 victoires sur 18 matchs joués, 153 buts marqués et seulement 6 encaissés. Elle est première au Challenge MOZAÏC, organisé par le Crédit Agricole, et devrait recevoir une belle récompense ainsi que participer au classement national.

L'équipe B est 2^{ème} de son championnat d'Excellence à 2 points du leader Reims Sainte Anne.

En catégorie U17 (ex -17 ans), le groupe ne réussira pas à accéder au championnat régional et termine sa saison en milieu de tableau du championnat d'Excellence.

Catégorie seniors :

L'équipe A qui joue en championnat de Promotion de Ligue Champagne-Ardenne a connu un parcours difficile dans un championnat très serré. Ils terminent la saison par deux victoires et se classent 7^{ème} sur 12.

L'équipe B a réalisé un bon championnat de Promotion de 1^{ère} Série Marne. Ils se classent 3^{ème} et ont longtemps



espéré un faux pas des 2 premiers.



Les deux équipes FUTSAL ont fait un bon parcours. Les deux équipes se classent en milieu de tableau et le groupe a été soudé toute la saison.

Préparation de la saison 2015-2016, les inscriptions pour la saison prochaine ont déjà commencé.

Nous sommes particulièrement à la recherche d'éducateurs et d'accompagnateurs pour les catégories jeunes.

N'hésitez pas à contacter le siège du club.

Toutes les catégories sont encadrées par des éducateurs diplômés avec expérience

Évidemment, les jeunes filles désirant découvrir le football sont les bienvenues

Stage de reprise pour les jeunes ouvert à toutes et tous fin Août 2015, renseignements auprès du secrétariat au 03 26 64 22 92 ou au 06 08 76 69 59

Pour plus de renseignements, contactez le siège au 03 26 64 22 92 ou Pascal au 06 22 66 74 53.

Baladys

L'association Baladys propose deux niveaux de cours de danse orientale :

Débutant et avancé le mercredi soir,
de 19h à 20h15 et de 20h15 à 21h30.

Après un échauffement vous serez initiées aux différentes techniques de cette danse : huit, tremblements, isolations, accents, etc...

Des enchainements chorégraphiques permettent d'apprendre à suivre pleinement les rythmes de la musique orientale classique ou des rythmes plus métissés.



Vous cherchez de l'exotisme et aimez vous exprimer par la danse ? Venez essayer dès septembre !

Kristina POPOVA aura à cœur de vous faire vivre la danse dans une ambiance festive. La bonne humeur est de rigueur !!!

Pour plus de renseignements à la rentrée, consulter la page Facebook : [assobaladys](#) ou contactez le 06.65.13.28.52.

ERSM Section Basket

L'année 2014-2015 a été intense et son rythme soutenu.

Les résultats de certaines de nos équipes en cette fin de saison, reflètent les efforts des joueurs et le bon travail accompli par les entraîneurs ! Des coupes et des médailles, pour le plus grand bonheur des petits et des grands ☺



Honneur aux Dames !

Notre équipe sénior féminine a remporté, pour la troisième année consécutive, la coupe de la Marne face à Tinquex (61-45). Le trophée restera donc à l'ERSM Basket.

Félicitations aux filles et à leur coach,
Mikael MILLERO pour ce triplé.



Graines de champions !

Deux mots pour qualifier le comportement de nos poussins mixtes :

motivés et appliqués.

Leurs progrès les ont menés aux finales de la coupe de la Marne.

Bravo à nos jeunes et à leur coach Kévin BAILLY, qui a, de plus, réussi cette saison, la formation d'entraîneur niveau 2.



Finale coupe de la Marne Benjamin

C'est à Recy qu'ont été organisées les finales masculines de la coupe de la Marne le 30 mai dernier.

Encouragés par leurs familles, quelques joueurs de NM3 et de nombreux bénévoles, supportés bruyamment par l'équipe cadet région, nos Benjamins 1 ont remporté avec brio la finale de la coupe de la Marne 60 à 33.

Félicitations à nos finalistes et à Antoine SINNER, leur coach !



Nos Cadets

C'est à l'issue de l'Assemblée Générale de la Ligue Champagne-Ardenne, que Monsieur Jean-Pierre SUITAT, Président de la FFBB, a remis à Thomas, coupe et récompenses pour la 2^{ème} place de son équipe en championnat Cadets Région.

Ce fut un honneur Monsieur SUITAT !



A l'ERSM, le Basket se conjugue, aussi, au féminin

La nouvelle commission « Basket féminin » a vu aboutir, le 13 juin, une des étapes essentielles de son projet de développement du basket féminin: 22 petites, en catégorie mini-poussine et poussine, ont découvert le basket au travers d'ateliers et de petits matchs.

Chacune est repartie avec un ballon... vert, une fois n'est pas coutume !



L'ERSM Basket met en place une catégorie junior masculine dès la rentrée. Elle concernera les garçons nés en 1996, 1997 et 1998 et sera engagée en Région.

Vous souhaitez pratiquer le basket en dilettante ? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe loisirs, le mardi de 20 à 22h à la Halle des sports de Saint Martin.

Nos prochaines manifestations :

- Du 6 au 24 juillet, le camp d'été pour les 12 - 17 ans. S'il reste quelques places disponibles, renseignez-vous sur le site du club : www.ersmbasket.fr
- Vendredi 11 septembre à 19h: présentation des équipes – Salle Pierre Arnould

L'ERSM Basket vous souhaite de bonnes vacances et vous retrouvera, à partir du 7 septembre, pour la reprise des entraînements.

A très vite ☺

Section Gym Volontaire de l'ERSM

La saison 2015/2016 débutera le lundi 14 septembre 2015 avec les horaires suivants :

Le lundi de 19h00 à 20h00, avec Denis	Abdo-fessiers, cardio, step et autres exercices d'endurance...
Le jeudi de 20h00 à 21h00, avec Manue	
Le jeudi de 10h45 à 11h45, avec Michèle	Stretching



Tarifs : 95 € pour un cours par semaine/ 150 € pour 2 cours. (Tarif préférentiel si licence EPGV extérieure)

Pour tout renseignement : Christelle PHILIPPE – 03 26 67 90 86 – Aurore DEFORGE – 06 70 49 49 88 Ou eveilgvrecy@orange.fr

Réunion d'information et inscriptions le mercredi 16 septembre à 18h30.

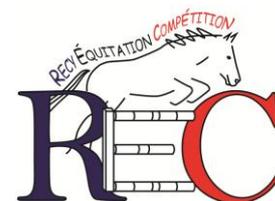
N'hésitez pas à nous contacter - Facilité de paiements / 2 séances d'essai.

A noter : Organisation en mars 2016 d'une **brocante en salle**.

Bonnes vacances sportives !
Le bureau

Le Recy Equitation Compétition

Notre association de loi 1901, Recy Équitation Compétition, dite REC, organise les concours de sauts d'obstacles officiels FFE au sein du Haras des Essordilles, à Recy.



Cette année encore, le Recy Équitation Compétition a activement participé à la réalisation des épreuves organisées au Haras des Essordilles. L'équipe, composée de bénévoles, se partage les différents rôles entre membres du jury, chef de paddock et buvette/restauration. En amont de chaque concours, nos principales activités sont la recherche de sponsors et la préparation des événements du club auquel nous sommes attachés. L'association permet ainsi d'acheter et renouveler les obstacles qui composent les parcours, de proposer des lots pour récompenser les participants classés sur les différentes épreuves.

Nous serons ravis d'accueillir toutes les bonnes volontés susceptibles de nous aider à promouvoir ce sport et cette complicité cavalier/monture.



Nous avons également eu le plaisir de participer au 1^{er} Tournois de Volley sur Sable avec l'ASPTT de Châlons. Le temps d'une journée, la grande carrière habituellement réservée aux chevaux s'est ainsi transformée en 3 terrains de volley pour le plus grand plaisir des participants regroupés en équipes mixtes de 4.

Gageons que l'année prochaine, nous renouvelerons l'expérience avec encore plus d'inscrits.

Enfin, grâce à beaucoup de travail de nos coachs Johanna, Camille et Philippe, les jeunes du centre équestre progressent régulièrement, et de nouveau, 3 cavalières nous représenteront aux championnats de France de Lamotte.



Aux championnats régionaux, les résultats ont été également au rendez-vous :

- Club 2 : Élixa BERGER et Ramsès De Linkey
15^{ème}/125,
Manon BALIRAS et Près du cœur : 33^{ème}/125
et Maxime ROUCHAU 3 barres
- Club 1 : Élixa BERGER et Ramsès De Linkey :
4^{ème}/58
- Club Elite : Manon REIGNAULT et Ratafia la briarde
médaillé de bronze 3^{ème}/14

N'hésitez pas à venir nombreux assister à nos concours. Pour retrouver toutes les dates de manifestations ou nous contacter : <http://rec-cso.wix.com/rec-cso> et/ou sur notre page Facebook (accessible même sans compte Facebook) : mots clé Recy Équitation Compétition.

Comité des Fêtes - Recy vit !



VOS PROCHAINES SORTIES

14
juillet

FÊTE NATIONALE
Apéritif en musique, barbecue, grand bal avec l'orchestre COCKTAIL
et feu d'artifice à 23h

samedi
5
décembre

THEATRE
AVEC **LES SARRYBIENS**
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE TÉLÉTHON ORGANISÉE PAR LES ASSOCIATIONS DE **RECY**

10 et 11
octobre

3° SALON « ARTS ET TERROIR »
Exposition : Samedi de 14h à 19h, Dimanche de 10h à 18h

dimanche
6
décembre

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR
LOTO AU PROFIT DU **TÉLÉTHON**

vendredi
20
novembre

soirée Beujoldis*
avec charcuterie, fromage, dessert

PLUS D'INFOS : <http://www.recy.fr/cdf>
OU cdf.recy@laposte.net



Une Recyote à l'honneur...

L'aventure continue...

Notre championne locale, **Mélanie CAUVIN**, ne relâche pas ses efforts dans son objectif de participer à l'Ironman d'Hawaii (événement annuel emblématique où les meilleurs athlètes du monde entier se réunissent, dans le seul but de parcourir 3,86 km à la nage, 180,2 km en vélo et finir par un marathon (42,195 km de course à pied)).

Ses derniers résultats en sont la preuve : 3^{ème} au Duathlon de Saint Dizier en mars, 2^{ème} au Duathlon de Sézanne en avril, 2^{ème} au Triathlon de Châlons en Champagne en mai.

De plus Mélanie a obtenu la 6^{ème} place au 70.3 de Kraichgau (Allemagne), obtenant ainsi son billet pour le prochain championnat du monde se déroulant le 30 août à Zell Am See (Autriche), qualificatif pour l'Ironman d'Hawaii.

Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite !

Vous pouvez suivre tous les exploits de Mélanie sur <http://melanie-cauvin.onlinetri.com/>

